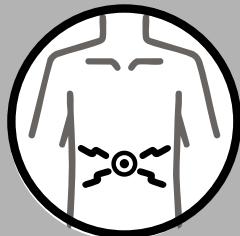


Lignes Directrices pour la Population – Choléra

Le choléra est une maladie intestinale infectieuse bactérienne aiguë, transmise par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés, et peut également être transmise d'une personne à l'autre. Les principaux signes et symptômes du choléra sont les suivants:



DIARRHÉE LIQUIDE,
d'apparition soudaine, accompagnée d'une déshydratation rapide et intense.

Des VOMISSEMENTS peuvent survenir et la personne malade n'a généralement pas de fièvre.



Si vous présentez des symptômes diarrhéiques dans les 10 jours suivant votre arrivée au Brésil, rendez-vous au centre de santé le plus proche à l'adresse. Ce service est sûr et gratuit.

Prévention



Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau propre, en particulier avant de préparer ou de manger des aliments, après être allé aux toilettes, après avoir utilisé les transports publics ou touché des surfaces susceptibles d'être sales, après avoir touché des animaux, chaque fois que vous revenez de la rue, avant et après l'allaitement et le changement de couches.



Lavez et désinfectez les surfaces, les ustensiles et le matériel utilisés pour la préparation des aliments.



Ne pas utiliser l'eau des ruisseaux, rivières, fossés ou puits contaminés pour se baigner ou pour boire



Toujours mettre les ordures dans un sac et garder le couvercle.



Toujours utiliser les toilettes, mais si ce n'est pas possible, toujours enterrer les fèces loin des cours d'eau



Protégez les aliments et les cuisines contre les insectes, les animaux domestiques et les autres animaux (conservez les aliments dans des récipients fermés).



Éviter de consommer des aliments crus ou insuffisamment cuits (en particulier les fruits de mer) et des aliments dans de mauvaises conditions d'hygiène, de préparation et d'emballage.



Traiter l'eau de boisson (après filtrage, faire bouillir ou ajouter deux gouttes de solution d'hypochlorite de sodium à 2,5 % à chaque litre d'eau, attendre 30 minutes avant de l'utiliser).



Source: Brasil. Ministério da Saúde. Guia de Vigilância em Saúde, volume 1, 6ª edição, 2024.